



Guide de la petite enfance

De 0 à 6 ans

Structures
d'accueil

Loisirs

Enseignement

Animations

Les points informationp. 4

Le Service Municipal de la Petite Enfance
La Caisse d'Allocations Familiales
Le Point Info Familles
La Protection Maternelle et Infantile (PMI)
Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Les structures d'accueil pour pour les 0-4 ansp. 5

Les crèches haltes-garderies (multi-accueils)
La crèche familiale
Les assistantes maternelles agréées indépendantes

Le baby-sittingp. 7

Le service de protection maternelle et infantilep. 7

Les temps partagés avec les parentsp. 8

Les lieux d'accueil parents-enfants
L'espace familles
Les espaces parents
La ludothèque
La bibliothèque

Les centres de loisirs sans hébergement.....p. 9

Les écoles maternellesp. 10

L'éveil culturel, artistique et sportifp. 12

Les animations autour de la petite enfancep. 13

La Semaine de la Petite Enfance
Le Carnaval
La Journée des enfants des Fêtes de Bayonne
La Semaine du Goût
Bayonne fête Noël
Les Journées Départementales des Familles



LES POINTS INFORMATION

SERVICE MUNICIPAL DE LA PETITE ENFANCE

2 rue du 49^{ème} Régiment d'Infanterie
05 59 46 60 60 - Poste 6517

Le service municipal de la Petite Enfance a plusieurs missions :

- la gestion des crèches municipales,
- l'information sur les modes d'accueil et de loisirs pour les enfants de moins de 6 ans,
- la coordination des établissements d'accueil de jeunes enfants,
- l'organisation d'animations pour les moins de 6 ans sur l'ensemble de la ville.

L'accueil téléphonique et du public est ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POINT INFO FAMILLES

10 avenue Foch - 05 59 46 78 71

Le Point Info Familles informe les parents sur les différents domaines de la vie quotidienne (logement, santé, loisirs...), les prestations et aides qui s'y rapportent. Il oriente les familles vers les services adaptés à leurs demandes.

L'accueil téléphonique et du public est ouvert de 13h à 17h du lundi au vendredi (possibilité de rendez-vous).

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) MAISON DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

La protection maternelle et infantile est une mission du Conseil général. Une équipe médico-sociale (sage-femme, puéricultrices, médecins, psychomotricienne, assistantes sociales, éducatrices...) est à l'écoute de tous les parents pour répondre à leurs questions, problématiques concernant leur enfant ou futur enfant : il s'agit d'un service de conseils, de soutien, d'aide.

*Secteur rive droite
(antenne Plantoun, avenue de Plantoun) 05 59 55 72 34
Secteur rive gauche
(antenne Foch, 44 avenue du Maréchal Foch) 05 59 46 07 07*



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) ASSOCIATION D'AIDE FAMILIALE ET SOCIALE

*Siège social :
12 allée Baudelaire, 64600 Anglet
05 59 59 72 72
Lieu d'accueil : 118 bis rue
Maubec, 64100 Bayonne*

Ouvert aux familles et aux assistantes maternelles, le RAM est un lieu d'information sur les modes de garde ; on peut y trouver conseil et assistance et plus spécifiquement la liste des assistantes maternelles agréées indépendantes.

L'accueil téléphonique est ouvert de 9h à 16h du lundi au vendredi.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL POUR LES 0-4 ANS

LES CRÈCHES HALTES-GARDERIES (MULTI-ACCUEILS)

Les crèches haltes-garderies (multi-accueils) associent au sein d'un même établissement de l'accueil régulier de type crèche et de l'accueil occasionnel de type halte-garderie.

Les inscriptions s'effectuent directement auprès de chaque structure 6 mois maximum avant la date de placement.

L'accueil se fait du lundi au vendredi.

La durée du placement de l'enfant est fonction des besoins des parents et des possibilités d'accueil de l'établissement. Elle peut varier d'une heure à une journée. Des accueils spécifiques peuvent également être organisés afin de répondre à une situation particulière ou d'urgence (hospitalisation du parent, stage, etc.). La responsabilité de la crèche est assurée par une directrice puéricultrice ou un éducateur de jeunes enfants assisté d'auxiliaires de puériculture ou de titulaires du CAP Petite Enfance.

Différentes activités sont proposées tout au long de la journée (modelage, expression corporelle, musique, contes,

etc), adaptées au rythme de chaque enfant.

La participation financière des parents (tarif horaire) est calculée en fonction des revenus imposables et de la composition de la famille.

LES CRÈCHES HALTES- GARDERIES MUNICIPALES

Quai Chaho : 35 places

2 quai Chaho

05 59 25 76 66

Horaires d'ouverture :

7h30 - 18h30.

Pyrène : 32 places

Avenue du Béarn

05 59 55 02 00

Horaires d'ouverture :

7h30 - 18h30.

Saint-Esprit -

Pôle Petite Enfance :

25 places + 8 places en
accueil passerelle

5 rue Aristide Briand

05 59 55 29 10

Horaires d'ouverture :

7h30 - 18h30.



LES CRÈCHES HALTES-GARDERIES ASSOCIATIVES

Arche de Noé : 15 places

12 rue Lafaurie Detchepare

05 59 31 15 91

Horaires d'ouverture :

7h45 - 18h30.

Bambinou (crèche parentale) :

16 places

11 rue du Colonel Brancion

05 59 42 00 81

Horaires d'ouverture :

7h30 - 18h30.

Luma (crèche bascophone) :

12 places

13 rue Georges Bergès

05 59 59 11 10

L'accueil se fait de 8h30 à 17h30
tous les jours sauf le mercredi et
les vacances scolaires.

LA CRÈCHE HALTE-GARDERIE GÉRÉE PAR LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Pirouette : 30 places

28 avenue de l'Ursuya

05 59 31 06 08

Horaires d'ouverture :

7h30 - 18h30.

LA CRÈCHE FAMILIALE

Ce mode de garde est double :
il s'effectue à la fois au domicile
de l'assistante maternelle agréée
(accueil individualisé, dans une
ambiance familiale, avec d'autres
enfants parfois) et au sein de la
crèche familiale (ateliers 1 à 2
fois par semaine réunissant
enfants, assistantes maternelles,
éducatrice de jeunes enfants
autour de jeux, d'activités d'éveil).
Les assistantes maternelles qui
ont obtenu un agrément délivré
par le président du Conseil
général sont employées et
rémunérées par l'Association
d'Aide Familiale et Sociale

auprès de laquelle les parents
s'acquittent des frais de garde.
La crèche familiale est dirigée
par une puéricultrice. La forma-
tion, le matériel et
l'assistance sont fournis aux assis-
tantes maternelles par la crèche
familiale. Puéricultrices et éduca-
trices de jeunes enfants passent
régulièrement au domicile de l'as-
sistante maternelle pour complé-
ter le suivi de l'accueil de l'enfant.
La participation financière des
parents (tarif horaire) est calculée
en fonction des revenus
imposables et de la composition
de la famille.

Crèche familiale (gestion
Association d'Aide Familiale et
Sociale) : 105 places

Siège social :

12 allée Baudelaire, 64600 Anglet

05 59 59 72 72

Lieu d'accueil : 118 bis rue

Maubec, 64100 Bayonne

Permanences téléphoniques :

mardi et jeudi matin de 8h30 à
10h30 au 06 84 96 66 32

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES INDÉPENDANTES

L'enfant est gardé dans un
contexte familial. Il peut y avoir
d'autres enfants, ce qui permet
de développer le sens des
contacts sociaux. L'assistante
maternelle, après avoir obtenu un
agrément délivré par le président
du Conseil général, accueille à
son domicile de 1 à 3 enfants.
Les assistantes maternelles et
les enfants peuvent participer aux
multiples activités organisées
par l'animatrice du RAM (Relais
Assistants Maternelles) : ateliers
d'éveil à la musique, contes, arts
plastiques, jeux collectifs.
Les parents sont employeurs
de l'assistante maternelle
et la déclarent à l'URSSAF.

Relais Assistantes Maternelles (gestion Association d'Aide Familiale et Sociale)

*Siège social : 12 allée Baudelaire,
64600 Anglet - 05 59 59 72 72*

*Lieu d'accueil : 118 bis rue
Maubec, 64100 Bayonne*

Permanences téléphoniques :
le lundi matin de 9h à 12h :
06 84 96 66 90

le vendredi après-midi de 13h30
à 16h30 : 06 84 96 66 90

LE BABY-SITTING

Le baby-sitting est un accueil occasionnel. L'enfant est gardé quelques heures au domicile familial par une personne.

Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) dispose d'une liste de candidats à des heures de baby-sitting.

BIJ

*Angle Place Marc Aubert/rue
Bourgneuf - 05 59 59 35 29*

Ouvert du lundi au samedi de
9h à 12h30 et de 14h à 18h.

LE SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Le service de Protection Maternelle et Infantile offre un service médical de prévention en complément du suivi médical réalisé par le médecin de famille, l'obstétricien ou le pédiatre de famille. Il s'agit d'un service gratuit, ouvert à tous les parents ou futurs parents.

La PMI propose des visites à domicile réalisées par la sage-femme ou les puéricultrices mais aussi des consultations où peuvent être rencontrés un médecin, une puéricultrice, une psychomotricienne.

Ce service offre, par exemple, un accompagnement pour l'arrivée du bébé (soutien pendant la grossesse, aide au retour de la



maternité, informations sur l'hygiène, l'alimentation, le sommeil, les rythmes et besoins du bébé, un soutien à l'allaitement maternel...), la pratique de vaccinations, une écoute, des conseils au moment des grandes étapes du développement de l'enfant (marche, propreté, langage, accueil dans une structure petite enfance, entrée à l'école...), un accompagnement lors de problématiques éducatives...

Bayonne rive gauche

*Antenne Foch,
44 avenue Foch
05 59 46 07 07*

*Les consultations se font
sur rendez-vous.*

Bayonne rive droite

*Antenne Plantoun,
avenue de Plantoun
(près de la piscine des Hauts de
Sainte-Croix)
05 59 55 72 34*

*Les consultations se font
sur rendez-vous.*

LES TEMPS PARTAGÉS AVEC LES PARENTS

Le lieu d'accueil parents / enfants Le Trait d'Union

*Résidence Bayonnaise,
4 avenue du 11 novembre
05 59 59 53 95*

Le Trait d'Union est un lieu de soutien à la parentalité. L'association propose un lieu d'accueil et d'accompagnement parents/enfants dans un espace convivial et ludique. Parents et enfants (jusqu'à 6 ans) sont accueillis par des professionnels de la petite enfance autour de jeux et d'activités. Cet accueil est gratuit et anonyme.

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi :

- de 9h à 12h30 :

accueil et rendez-vous individuels des familles,

- de 14h à 18h :

accueil collectif des familles et enfants.

Le lieu d'accueil parents / enfants Doudinoux

*Maison de la Vie Citoyenne
St-Etienne - Salle Paul Bru,
4 chemin de Hargous
05 59 55 22 39*

Doudinoux est un espace d'écoute, de discussion, d'instant partagé entre enfants, parents et assistantes maternelles du quartier. Co-animé par une animatrice de la MVC St-Etienne et la Référente Famille de la CAF, cet accueil est gratuit et anonyme.

Horaires d'ouverture :

Le vendredi matin de 8h30 à 12h30.

L'Espace Familles

*Maison de la Vie Citoyenne du
Polo Beyris, avenue du Polo
05 59 63 35 77*

Lieu d'informations générales et d'aide à l'organisation d'activités et vacances familiales.

Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Les Espaces Parents

Dans chaque école de la rive droite, des espaces parents ont été aménagés dans le cadre du PIAP (Plan d'Information et d'Accompagnement des Parents), afin d'informer et d'échanger sur toutes les questions relatives à l'éducation des enfants.

La ludothèque du Patronage Laïque des Petits Bayonnais

*18 rue Sainte-Catherine
05 59 55 51 96 ou
05 59 25 62 21*

La ludothèque accueille les enfants accompagnés de leurs parents. Ils peuvent venir jouer et emprunter des jeux conseillés par des professionnels.

Horaires d'ouverture :

- mardi de 16h30 à 18h
- vendredi de 17h à 18h30
- mercredi et samedi de 15h à 18h30
- mardi de 10h à 12h pour les tout petits (jusqu'à 3 ans).



La Bibliothèque / Médiathèque

Section Jeunesse

10 rue des Gouverneurs

05 59 59 17 13

Animation « l'heure du conte » :

tous les mercredis à 10h30.

Consultation et emprunt :

- du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h ;
- samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

La Bibliothèque Annexe

Section Jeunesse

Place des Gascons

05 59 55 12 40

Animation « l'heure du conte » : tous les mercredis à 10h30.

Consultation et emprunt :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h à 18h ;
- mercredi : de 10h à 12h et de 13h à 18h ;
- samedi de 10h à 12h.

La Minithèque

Ce minibus contient 2 000 livres et magazines destinés aux enfants à partir de 2 ans ; il circule dans les quartiers suivants :

- La Citadelle le mardi après-midi de 16h à 17h45
 - Le Polo Beyris le vendredi après-midi de 16h à 17h45
- Renseignements au 05 59 59 17 13

LES CENTRES DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (CLSH)

Les centres de loisirs sans hébergement sont des lieux d'activités, de découvertes, d'expression et de loisirs éducatifs qui contribuent à l'intégration des enfants dans la vie sociale tout en participant à leur éveil culturel et citoyen. Ces centres travaillent sur la base d'un projet éducatif qui prend en considération tous les moments de la journée, non seulement les activités mais aussi l'accueil,

les repas, le contact avec les familles...

Le choix et l'organisation des activités sont adaptés à l'âge des enfants.

Ceux-ci peuvent être accueillis dès l'âge de la scolarisation, le mercredi, le samedi et pendant les vacances scolaires.

Les tarifs sont disponibles dans les structures auprès desquelles se font les inscriptions.

Moulin d'Arrousets (Patronage Laïque des Petits Bayonnais)

Rue Arcondau

05 59 55 72 90 ou 05 59 25 62 21

Accueil des enfants pendant l'année scolaire :

- mercredi de 7h30 à 18h30 (ramassage de bus)

- samedi de 8h30 à 18h30

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires :

- du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

- samedi de 7h30 à 16h

Cam de Prats (Patronage Laïque des Petits Bayonnais)

HLM de Cam de Prats - Bât. 11

05 59 59 56 57 ou 05 59 25 62 21

Accueil des enfants pendant l'année scolaire :

- mardi soir et vendredi soir de 17h à 19h

- mercredi et samedi de 14h à 18h

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires :

- du mardi au samedi de 14h à 18h

Brana (Patronage Laïque des Petits Bayonnais)

Groupe scolaire JP Brana, 2 avenue Harambillet 05 59 55 19 40 ou 05 59 25 62 21

Accueil des enfants pendant l'année scolaire :

- mercredi et samedi de 14h à 18h

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires :

- du mardi au samedi de 14h à 18h

Ludothèque du Patronage

Laïque des Petits Bayonnais

18 rue Sainte-Catherine

05 59 55 51 96 ou 05 59 25 62 21

Horaires d'ouverture :

- mardi de 16h30 à 18h
- vendredi de 17h à 18h30
- mercredi et samedi de 15h à 18h30
- mardi de 10h à 12h pour les tout petits (jusqu'à 3 ans).

Centre de Loisirs de la Maison de la Vie Citoyenne de Saint-Etienne (à partir de 4 ans)

1 rue Ernest-Ginsburger

05 59 55 22 39

Accueil des enfants pendant l'année scolaire :

- le mercredi de 13h45 à 17h45
- Accueil des enfants pendant les vacances scolaires :
- du lundi au vendredi de 13h45 à 17h45

Centre de Loisirs de la Maison de la Vie Citoyenne du Centre Ville

13 rue Georges-Bergès

05 59 25 57 94

Accueil des enfants pendant l'année scolaire :

- le mercredi de 8h30 à 18h
- Accueil des enfants pendant les vacances scolaires :
- du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Centre de Loisirs Uda-Leku (nécessité d'être bascophone)

7 avenue de Jouandin

05 59 55 01 25 ou 05 59 55 56 25

Accueil des enfants pendant l'année scolaire :

- le mercredi de 8h à 18h

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires :

- du lundi au vendredi de 8h à 18h

LES ÉCOLES MATERNELLES

Bayonne compte 26 écoles maternelles :

- 16 publiques
- 10 privées (dont 2 ikastola).

Toutes ces écoles offrent des services de restauration et d'accueil périscolaire.

ENSEIGNEMENT PUBLIC

INSCRIPTIONS :

- L'inscription administrative se fait au service Accueil de la Mairie (pièces nécessaires : livret de famille, justificatif de domicile et carnet de santé).
- Accueil Mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.
- Accueil Maison de la Ville 3 bis avenue de Jouandin : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.
- L'admission se fait auprès du Directeur de l'école, au vu du certificat d'inscription délivré par le Maire.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

Chaque école dispose d'un service d'accueil périscolaire de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30. Ces garderies habilitées Centres de Loisirs (personnel qualifié, projet éducatif) permettent aux enfants de bénéficier d'un accueil adapté. De nombreuses activités y sont proposées.

L'inscription à la cantine et à la garderie ainsi que l'achat de tickets se font en mairie et à la maison de la ville.

Arènes

2 rue Ménigne Saube Le Bile
05 59 59 80 35

Aristide Briand

Rue Ginsburger
05 59 55 16 68

Balichon

Rue Eugène Pascau
05 59 25 64 72

Cam de Prats

Avenue Cam de Prats
05 59 25 57 04

Charles Malégarie

Avenue de Jouandin, allée
Charles Malégarie
05 59 55 19 19

Citadelle

Allée André Feuillerat
05 59 55 90 95

Grand Bayonne

22 rue Albert 1er
05 59 59 28 93

Jean Cavailès

7, 9 avenue de Plantaoun
05 59 55 14 00

Jean Moulin

23 avenue du Polo
05 59 63 20 01

Jean-Pierre Brana

2 avenue Harambillet
05 59 55 18 94

Jules Ferry

9 rue de l'Esté
05 59 55 06 90

Marie Curie

Rue Chanoine Borthayre
05 59 55 17 87

Prissé

Chemin d'Ibos
05 59 44 17 75

Petit Bayonne

Rue de Ravignan
05 59 25 49 70

Pierre Brossolette

45 avenue Henri de Navarre
05 59 55 08 97

Lahubiague

Rue Albéric Poitrenaud
05 59 63 31 40

Quatre écoles maternelles
publiques offrent un
enseignement bilingue
français/basque :

Charles Malégarie

Avenue de Jouandin, allée
Charles Malégarie
05 59 55 19 19

Jean Moulin

23 avenue du Polo
05 59 63 20 01

Jules Ferry

9 rue de l'Esté
05 59 55 06 90

Grand Bayonne

22 rue Albert 1er
05 59 59 28 93



ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Les inscriptions s'effectuent auprès du Directeur de l'école.

Largenté

46 avenue Jacques Loëb
05 59 63 29 29

Notre-Dame

15 rue de Luc
05 59 59 26 93

Sacré-Cœur

4 rue des Visitandines
05 59 25 46 50

Saint-Amand

Avenue Maréchal Soult
05 59 63 38 22

Saint-Bernard

Allée Antoine Labarthe
05 59 59 06 73

Sainte-Agnès

6 rue Bourbaki
05 59 55 02 88

Saint-Léon Marracq

2 avenue Vital Biraben
05 59 63 69 78

Saint-Paul Sainte-Marguerite

Avenue du 14 avril
05 59 55 17 50

Deux ikastola dispensent un enseignement uniquement en langue basque :

Hiriondoko Ikastola Polo

11 avenue du Polo Beyris
05 59 63 65 85

Oihana Ikastola

12 bis avenue de Mounédé
05 59 55 41 72

L'ÉVEIL CULTUREL, ARTISTIQUE ET SPORTIF

Divers établissements tels que le Conservatoire National de Région Bayonne Côte Basque, l'école d'Art ou encore certaines associations ou clubs sportifs proposent des activités pour les tout-petits dans différents domaines : musique, danse, dessin, judo, football.

Le guide des Associations détaille le contenu de ces activités et les modalités d'accès.

Vous pouvez le télécharger sur bayonne.fr ou le demander au Bureau d'Information Municipal (Hôtel de Ville) ou à la Maison de la Ville (3bis av. de Jouandin).



LES ANIMATIONS AUTOUR DE LA PETITE ENFANCE

Tout au long de l'année, diverses manifestations sont organisées par la Ville de Bayonne et ses partenaires à l'intention des tout-petits.

LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Chaque année, au printemps à travers ses « Journées de la Petite Enfance », la Ville de Bayonne propose un temps d'échanges et de réflexion autour du tout-petit. Ces Journées réunissent, sur un thème donné, parents, enfants, professionnels et partenaires de la petite enfance (CAF, Conseil Général, Réseau Appui Parents...).



Elles poursuivent plusieurs objectifs :

- L'échange de savoir-faire entre professionnels, à travers les tables-rondes et conférences ;
- Le soutien pédagogique auprès des parents avec les expositions, conférences et échanges avec des professionnels ;
- L'information des parents avec la mise en lumière des structures dédiées à la petite enfance et des acteurs qui les animent ;
- La recherche d'animations ludiques et créatives pour mettre l'enfant au cœur d'une fête dont il est véritablement la vedette.

Les différents thèmes abordés chaque année s'attachent à éclairer les mécanismes du développement psychique de l'humain : Les voix de l'enfance, Le monde sonore des tout-petits, Plaisirs d'enfance, Des enfants, des images, des regards, De la bien-traitance de l'enfant, De la petite enfance vers l'école...

LE CARNAVAL

Deux journées d'animation sont proposées à l'occasion du Carnaval. Le vendredi est consacré aux enfants des écoles bayonnaises (environ 2 000) qui défilent tous ensemble en musique dans les rues de Bayonne. Ils assistent ensuite à un spectacle en compagnie de San Pansart. Le samedi matin, des animations enfantines ont lieu sur les quais de la Nive (structures gonflables, initiation à la force basque, etc.) puis les enfants prennent part, l'après-midi, à une grande cavalcade dans les rues de Bayonne, menée par San Pansart et assistent, en fin d'après-midi à la crémation de ce dernier, sur la place Saint-André, et à un spectacle pyrotechnique.

LA JOURNÉE DES ENFANTS DES FÊTES DE BAYONNE

Le jeudi des fêtes de Bayonne est plus particulièrement consacré aux enfants, avec :

- l'encierro txiki : course à travers les rues de Bayonne en compagnie de (faux) toros (taureaux) ;
- le pique-nique et l'après-midi festive à la Poterne : les enfants peuvent participer aux animations présentées par les associations de Bayonne et des alentours : atelier maquillage, spectacle musical, animations sportives, cirque, structures gonflables.



LA SEMAINE DU GOÛT

Elle a lieu au mois d'octobre et est destinée à sensibiliser les enfants aux différentes saveurs des aliments. Elle donne lieu à diverses animations et dégustations dans les écoles sur un thème donné, durant les temps périscolaires (cantine et garderie), mais aussi dans les crèches.

BAYONNE FÊTE NOËL

Dans les rues de Bayonne illuminées, les enfants sont invités tout au long du mois de décembre à rencontrer le Père Noël dans son chalet et à lui remettre leur lettre. Clowns, acrobates, jongleurs mais aussi lutins rouges, anges majestueux participent à la magie de cette fête.

LES JOURNÉES DÉPARTEMENTALES DES FAMILLES

Organisée par le Réseau Appui Parents 64, cette manifestation se déroule la première semaine de février. Elle s'adresse à toutes les familles qui souhaitent participer à des activités partagées parents / enfants, des temps de réflexion entre parents. On peut y trouver toutes les informations relatives à l'accompagnement à la fonction parentale (pour tout renseignement, s'adresser au Point Info Familles).

Pour toute information sur ces animations, contactez l'un des points infos citoyen :
Bureau d'Information Municipal,
rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, tél. 05 59 46 60 41.
Maison de la Ville,
3bis avenue de Jouandin. Tél. 05 59 55 80 10.
Site internet de la mairie : www.bayonne.fr

Le guide

de la petite enfance



INFORMATIONS

Service Petite Enfance
Ville de Bayonne
2 rue du 49^{ème} Régiment d'Infanterie
64100 Bayonne

Tél. 05 59 46 60 60, poste 6517

Fax. 05 59 46 61 83

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

www.bayonne.fr

